



## 9. Poursuite des projets associatifs

Intervenant : Joël BEAULIEU

Fonction : Trésorier

Comme chaque année, je vous demande de bien vouloir valider la poursuite des projets associatifs.

**Résolution n°9 : poursuite des projets associatifs**

**PROJET ASSOCIATIF**

Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente  
Au cœur de la biodiversité

- Approuvez-vous dans le cadre des projets associatifs financés à partir des réserves fédérales, la poursuite des projets suivants : « permis de chasser à 0 € » pour 29 498,41 €, « communication » pour 13 321,57 €, « petit gibier n°3 » pour 61 950,00 € et « grand gibier » pour 4 438,27 € ?

COMMUNICATION

Osez la nature autrement...  
**Permis de chasser à 0 € GRATUIT**  
Fédération des Chasseurs de la Charente  
05 45 41 50 71 - www.fdc16.com

Assemblée générale 2021

### **Résolution n°9 : poursuite des projets associatifs**

Approuvez-vous dans le cadre des projets associatifs financés à partir des réserves fédérales, la poursuite des projets suivants : « permis de chasser à 0 € » pour 29 498,41 €, « communication » pour 13 321,57 €, « petit gibier n°3 » pour 61 950,00 € et « grand gibier » pour 4 438,27 € ?

Avant de clôturer cette partie financière maintenant que Monsieur Didier RAMMELAERE a certifié nos comptes sans réserve, je tiens à remercier Madame Fanny RODRIGUEZ pour la qualité du travail réalisé et la clarté de cette présentation.